



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

SEB
Service Eau et Biodiversité
Pôle Planification Eau et Biodiversité - Unité Biodiversité

Rennes, le 2/01/2024

Objet : Synthèse de la consultation du public – Demande d'autorisation concernant l'abattage de 5 arbres d'alignement dans le cadre de la réalisation du lotissement " Le Village de La Ville Mauny " à DINARD

Note de synthèse de la consultation du public

En application de l'article L.123-19-2 du code de l'environnement concernant la mise en œuvre du principe de participation du public à la préparation des décisions relatives à l'environnement, le dossier de demande d'autorisation et ses annexes ont été mis à la consultation sur le « portail internet des services de l'État en Ille-et-Vilaine », du 11 décembre au 26 décembre 2023 inclus.

Les observations éventuelles du public pouvaient être transmises dans les mêmes délais à la DDTM par voie électronique à l'adresse suivante :

ddtm-seb@ille-et-vilaine.gouv.fr

Aucune observation n'a été formulée.

L'arrêté préfectoral autorisant l'abattage d'arbres d'alignement dans le cadre de la réalisation du lotissement "Le Village de La Ville Mauny " à DINARD a été signé le 2/01/2024.

Le Chef de l'Unité Biodiversité

Sébastien JIGOREL